

MEEF premier degré : Professeur des écoles - A distance

Le master MEEF 1er degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles

Présentation

Le master MEEF premier degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles et aux épreuves du concours de recrutement que le master MEEF premier degré mis en œuvre en présentiel sur les autres sites de l'INSPÉ de l'académie de Versailles. Ainsi les contenus, les séquences de formation professionnelle, sous la forme de stages en école primaire publique, et les débouchés offerts sont identiques. Le master se déroule en 2 ans.

Enjeux

Modalités de la formation à distance

La formation dispensée par le site EAD promeut des pratiques pédagogiques où l'activité des groupes d'étudiants est organisée autour de tâches individuelles et collaboratives, d'échanges collectifs synchrones et asynchrones. Les étudiants disposent d'espaces de documents partagés, d'espaces de dépôt, de salles de séminaires dédiées aux travaux collaboratifs, de forums, chats, visioconférences etc. Les étudiants sont donc tenus d'accepter les contraintes d'organisation de cet enseignement :

- participation aux rencontres synchrones aux horaires indiqués : un planning (une journée et cours en soirée) est communiqué en début d'année. La présence est obligatoire, l'absentéisme est sanctionné ;
- travail individuel et par groupes donnant lieu à un rendu régulier de travaux, évalués et notés. Les tuteurs assurent une veille du travail asynchrone.

Les supports des formations, les ressources et les situations à traiter sont communs à tous les groupes M1 MEEF en EAD. Chaque tuteur de chaque groupe disciplinaire prend appui sur ces supports pour mettre en œuvre la formation.

Le tuteur anime les rencontres synchrones (par chat ou par visioconférence), fait travailler les étudiants en asynchrone, leur demande des productions écrites, des messages sur forums, il répond également à leurs demandes.

La charge de travail nécessaire ne doit surtout pas être considérée comme inférieure à celle requise par une formation classique : 6h de rencontre synchrone équivaudront à 18h de travail. A priori on doit compter sur au moins six rencontres synchrones, d'une durée de 1h15 chacune, par semaine.

L'évaluation de première session se déroule en contrôle continu pour les 2 semestres, les épreuves de session 2 se déroulent en présentiel, sur le site de Gennevilliers. Elles nécessitent que l'étudiant s'organise pour être présent.

Stages

Durée de la formation

- 2 années

Public

Niveau(x) de recrutement

- Licence

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Totalemment à distance

Renseignements

eemep1@ml.u-cergy.fr

https://www.inspe-versailles.fr/Professeur-des-ecoles-A-distance?var_mode=calcul

ATTENTION, LA DESCRIPTION ACTUALISÉE CI-DESSOUS DES MODALITÉS DE STAGE EN EAD EST LA PLUS PROBABLE POUR L'ANNÉE 2022-2023 MAIS NÉCESSITE ENCORE D'ÊTRE VALIDÉE DANS LES INSTANCES UNIVERSITAIRES. Les stages sont réalisés uniquement en SOPA (Observation et Pratique Accompagnée). Aucun stage ne peut être réalisé en responsabilité dans le cadre de l'EAD. Le calendrier des stages est organisé en périodes massées de 2 ou 3 semaines consécutives réparties sur l'année universitaire entre octobre et juin : 10 semaines de stage pendant l'année de M1, 8 semaines de stage pendant l'année de M2. Si les stages sont réalisés dans l'académie de Versailles, l'INSPE se charge de trouver la classe d'accueil en lien avec la DSDEN du département de stage souhaité. Si les stages sont réalisés hors académie, l'étudiant s'engage à trouver seul son lieu de stage, en respectant les critères imposés. L'évaluation du stage est effectuée à partir d'une vidéo filmée en situation d'enseignement en classe.

Besoins matériels et logiciels

Le suivi de l'enseignement à distance requiert un dispositif technique adapté : ordinateur, caméra, micro, imprimante, scanner et une connexion Internet offrant un débit de bonne qualité. L'étudiant doit disposer d'une suite logicielle de bureautique et posséder une bonne maîtrise du courrier électronique.

Les candidatures éloignées

Les candidatures d'étudiants résidant hors académie de Versailles sont acceptées sous réserve de s'engager à trouver soi-même ses lieux de stage hors académie pour les 18 semaines de stage SOPA obligatoires sur les deux années, ou de venir effectuer les stages dans l'académie de Versailles (il est possible d'alterner). Il sera également nécessaire de vérifier la compatibilité de l'emploi du temps, et un éventuel décalage horaire, afin de participer aux rencontres synchrones.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Master 1

Obligatoirement : obtention d'une licence

- Licences retenues prioritairement :

- Licences en lien avec les disciplines enseignées à l'école primaire, licences en lien avec l'éducation (sciences de l'éducation, psycho...).

- Licences avec parcours pluridisciplinaire, licences avec module(s) de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.

- Prise en compte de la mention et des notes obtenues à la licence

- Prise en compte de la lettre de motivation

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Master

Zoom 1ère année

Compatible avec une activité professionnelle

Programme

La formation permet d'acquérir savoirs disciplinaires et didactiques dans tous les domaines enseignés à l'école, savoirs transversaux, connaissance du contexte institutionnel et professionnel, expériences et pratiques de stage, analyse et réflexion sur les pratiques, formation à et pour la recherche.

La formation est construite selon une démarche progressive sur les quatre semestres du Master en quatre modules successifs, un module par semestre :

- S'appropriier les cultures et savoirs scolaires
- Devenir enseignant, passer de la représentation à la conception
- Être enseignant, vecteur et médiateur des savoirs
- Agir comme enseignant dans la communauté éducative, s'ouvrir au futur métier.

Au sein de chaque module les UE sont organisées par blocs de compétences :

- L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
- L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous
- L'enseignant praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

La formation est conçue comme une formation intégrée et propose une professionnalisation progressive, de l'observation à la responsabilité, déclinée selon les deux années du master, incluant dix-huit semaines de stage sur l'ensemble du cursus, suivant une alternance régulière entre des temps de stage et des temps de formation au sein des universités.

Le volume horaire de la formation est de 476h en M1 et 354h en M2 soit 830h. Deux journées d'études de six heures chacune complètent la formation.